

LES FREGATES, ENTRE POLYVALENCE ET PERMANENCE

La dernière opération en Libye a illustré les multiples rôles des frégates au sein d'une force militaire dotée d'une composante navale. Du recueil de renseignement à l'appui feu en passant par le contrôle d'une zone d'exclusion aérienne ou d'embargo maritime, la protection des porte-avions et des porte-hélicoptères ou la lutte contre le minage de ports, les frégates se sont en permanence adaptées pour pousser le parti ennemi vers la défaite.

LA FREGATE AU CŒUR DE L'OPERATION HARMATTAN

Avant le début des hostilités, des frégates avaient été placées non loin des côtes libyennes, hors des eaux territoriales. Elles ont ainsi permis à la France, parmi d'autres moyens, de suivre l'évolution des combats entre les troupes du colonel Khadafi et les insurgés et de préparer l'action éventuelle en évaluant les capacités des forces du colonel.

Elles ont ensuite participé, en coopération avec les autres unités navales et aériennes ralliant progressivement la coalition, à la défense des villes de Benghazi et de Misrata, à la coordination de la circulation aérienne militaire (200 vols quotidiens au plus fort de la campagne aérienne). Les frégates ont aussi protégé le porte-avions, les bâtiments de projection et de commandement français et d'autres porte-aéronefs de la coalition contre toute action éventuelle des vedettes lance-missiles et des avions du colonel Khadafi, ses sous-marins ayant été rapidement jugés inaptes à plonger.

Au début de l'opération, deux frégates ont eu un rôle déterminant dans la protection de Benghazi en dissuadant les avions de chasse de Khadafi de revenir bombarder la ville. A partir de la résolution de l'ONU 1973 du 17 mars, ces bombardiers ont en effet renoncé, abandonnant leurs chars à nos avions qui les ont frappés dès le 19 mars.

De cette position idéale au milieu du golfe de Syrte, ces frégates tenaient la mer contre les vedettes lance-missiles ou les convois maritimes et logistiques des forces pro-Kadhafi. Celles spécialisées dans la défense aérienne participaient à la permanence du contrôle de la zone d'exclusion et des vols alliés en coopération avec l'avion de détection et de contrôle (AWACS).

La menace s'étant ensuite éloignée de Benghazi, les frégates ont basculé sur Misrata pour protéger les assiégés et leur approvisionnement maritime en assurant une triple interdiction :

- contre les embarcations contournant la ligne de front par voie maritime, refoulées systématiquement y compris lors des tentatives de minage du port ;
- contre les avions et hélicoptères, détectés même à très basse altitude. La frégate complète utilement l'avion radar qui voit plus loin mais moins bien près du sol. Elle apporte aussi la présence permanente et dissuasive de ses missiles antiaériens ;



- contre l'artillerie et l'infanterie sur le littoral, indiquées aux bombes et missiles des avions ou canonnées depuis la mer.

Les frégates ont également assuré ce rôle de verrou depuis la mer en d'autres points du théâtre, sur la ligne de front à Brega ou près de Tripoli.

La polyvalence de la frégate lui permet d'agir à tous les stades de la crise, de la reconnaissance d'une zone pour préparer les éventuelles actions futures, à la maîtrise de celle-ci en coordination avec tous les autres moyens militaires. Lorsque la situation se détériore, elle peut agir vigoureusement, s'adaptant aisément aux circonstances, comme ce fut le cas lors de l'opération Harmattan.

EXEMPLE D'UNE MISSION DE GUIDAGE

Un matin d'avril à Misrata, la frégate en patrouille de protection au nord de la ville assiégée reçoit à la radio un appel au secours du capitaine du port pris sous un feu ennemi plus nourri qu'à l'accoutumée. Les tirs viennent du sud.

Après s'être placée à quelques milliers de mètres de la côte, la frégate repère les lance-roquettes des forces pro-Kadhafi qui bombardent depuis la plage le port insurgé. En contact avec l'avion de détection et de contrôle, elle obtient le renfort de chasseurs-bombardiers alliés et les guide sur les positions ennemies. Prise à son tour pour cible, manœuvrant à grande vitesse pour compliquer le réglage des artilleurs adverses, la frégate poursuit le guidage jusqu'à la destruction complète de l'ennemi.

Les règles d'engagement et l'impérieuse nécessité de maîtriser les dommages collatéraux imposaient, même en légitime défense ce jour là, de privilégier les tirs des avions à ceux des canons. Les canons de la marine ont eu par ailleurs l'occasion de confirmer toute leur utilité en Libye...